



**RESTAURATION SCOLAIRE**  
**2017-2018**

Nom de l'élève : .....

Prénom de l'élève : .....

Classe : .....

Externe

Demi-pensionnaire

(Si vous avez coché la case demi-pensionnaire merci de compléter **obligatoirement** le tableau ci-dessous. **Pour des raisons de sécurité toute rature ou toute utilisation de correcteur blanc invalidera l'ensemble de ce document.** Celui-ci est à votre disposition sur le site de l'établissement si nécessaire. Merci de votre compréhension)

**DEMI-PENSION**

Nombre de jours de cantine : .....

Veillez **raier** les jours où votre enfant **ne déjeune pas** au restaurant scolaire :

- LUNDI
- MARDI
- JEUDI
- VENDREDI

**RAPPELS du règlement:**

**Présence au restaurant scolaire :** Tout élève inscrit au restaurant scolaire est tenu de s'y présenter. Un ticket de repas exceptionnel peut être vendu au service de comptabilité de l'établissement au prix de 7,50 euros. Les absences sont à justifier auprès de la vie scolaire **exclusivement** sur les billets détachables verts du carnet de correspondance.

Les lycéens inscrits au restaurant scolaire sont autorisés à quitter l'établissement après avoir déjeuné.

**Changements possibles :**

Les 1<sup>er</sup> décembre 2017 et 1<sup>er</sup> avril 2018 **uniquement**. Toute période commencée est due en intégralité sauf cas de force majeure.

Tout changement définitif du nombre de jours de cantine ou de régime (externe/demi-pensionnaire) doit être signalé **exclusivement à Monsieur Schwartz**, gestionnaire de l'établissement, par courrier ou par mail à l'adresse : [laurent.schwartz@jamontrouge.com](mailto:laurent.schwartz@jamontrouge.com)

À ..... le .....

Signature des parents